

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 7 janvier 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3909-2014.

Investissement de Gaz Métro pour le raccordement de la ville de Saint-Hyacinthe à des fins d'injection et à l'établissement de certains taux.

Planification de l'audience - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Nous confirmons que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, tel que prévu, déposeront demain le 8 janvier 2015 au présent dossier leur argumentation écrite sur la recevabilité de la demande de Gaz Métro et sur la juridiction de la Régie, avec des documents connexes.

Par courtoisie envers le tribunal et les participants et afin d'aider à la planification de l'audience, nous vous prions de noter que SÉ-AQLPA pourront présenter cette argumentation en audience **le 13 janvier 2015** mais ne pourront être présentes **le 14 janvier 2015**, du moins pas avant 14h00, (si l'audience devait se poursuivre cette seconde journée) en raison d'un double conflit d'horaire du soussigné (un rendez-vous médical attendu depuis plusieurs mois et une autre réunion professionnelle le matin).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et l'intervenante.